



Carnet de bord véhicule de société

Réf. : REG015

Page catalogue : 1987



Véhicule
de société



Vendu par

1

Ce carnet est essentiel pour le remboursement des indemnités kilométriques selon le barème fiscal, ou pour vérifier l'utilisation des véhicules de votre entreprise. Il est obligatoire d'avoir un carnet contenant des fiches pour chacun de vos véhicules de société si vous en possédez plusieurs. Vous pouvez y renseigner les kilomètres effectués, l'objet du déplacement, le carburant, les entretiens.

80 pages - 25 liasses triplicata sur papier autocopiant 80 g